

LÉVIS INFOS



Forum des métiers organisé samedi 26 janvier



Vous êtes collégiens, lycéens, étudiants, Vous êtes en recherche d'orientation, ...

Le CCAS vous propose de rencontrer des professionnels (enseignement, périscolaire, professions médicales, commerciales, juristes, artisans, informaticiens...).

Venez échanger avec des hommes et des femmes passionnés par leur métier !

En présence de Madame la conseillère d'orientation du collège des Essarts le Roi, ils sauront vous faire partager leurs passions et répondront à vos interrogations.

Contacts : M. Dormois mjcdormois@orange.fr ou C. Ribault kateribault@msn.com

Samedi 26 janvier 2013 de 14h30 à 18h - Centre polyvalent d'Yvette.

Résultats du concours des illuminations de Noël 2012

Lors de la cérémonie des vœux madame le Maire a remis les prix aux 3 familles lauréates du concours des illuminations de Noël 2012.



Prix de l'originalité : Famille Le Duigou
56, rue des Bruyères

Prix du plus bel élément décoré (porche d'entrée) Famille Renard, 92, route de Maison Blanche

Prix de la plus belle réalisation : Famille Leguilloux 80, rte des Charmes

Meilleurs vœux 2013

Madame Monsieur,

En cette nouvelle année 2013, toujours marquée par la crise économique et financière mondiale, le conseil municipal se fixe trois objectifs prioritaires :

- garantir la solidarité vis-à-vis des personnes les plus fragiles, les plus isolées, les plus vulnérables
- garantir l'excellente santé financière de notre commune sans augmenter les impôts et sans recourir à l'emprunt

- préparer l'avenir ensemble pour continuer à bien vivre à Lévis Saint Nom demain, avec le Parc Naturel Régional et dans le cadre de la toute nouvelle intercommunalité de la Haute Vallée de Chevreuse.

- C'est dans un état d'esprit de dialogue constructif que nous travaillons depuis près de 5 ans, avec l'ensemble des acteurs du territoire, avec vous et pour vous, pour notre commune, avec le souci constant du respect des engagements pris. C'est dans cet état d'esprit que nous continuerons de travailler aujourd'hui pour demain, avec enthousiasme et détermination.

Que 2013 vous apporte toutes les joies et toutes les satisfactions que vous pouvez souhaiter pour vous et ceux que vous aimez. Excellente année 2013

Votre Maire

Anne Grignon

Vice-Présidente de l'intercommunalité de la Haute Vallée de Chevreuse



Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Au 1er janvier 2013 il est créé une communauté de communes entre les communes suivantes : Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Lévis-Saint-Nom, Le Mesnil-Saint Denis, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert, Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Senlisse.

Cette communauté prend le nom de « Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse ». Son siège est fixé « Chemin des Regains à Chevreuse ». Elle est formée pour une durée illimitée.

Les compétences de la communauté

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace communautaire : Élaboration, révision et suivi du schéma de cohérence territoriale et des schémas de secteur éventuels.
- Action de développement économique : Déploiement du réseau à très haut débit. Conduite d'actions de promotion et de communication d'intérêt communautaire visant à développer l'attractivité économique et touristique du territoire.

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement : Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés, Création, aménagement et entretien d'itinéraires de circulations douces d'intérêt communautaire.

Compétences facultatives

- Action sociale : Création et animation d'un observatoire communautaire de la petite enfance. Création et animation d'un observatoire communautaire des personnes âgées.
- Voirie, transports et déplacements : Création d'un observatoire communautaire des déplacements. Déclinaison du plan de déplacements urbains. Développement de 1 'offre de transports à la demande.

Compétences d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire devra être défini dans un délai de deux ans. Sous réserve du respect des règles de subsidiarité et là où cela fait sens, la communauté s'engage à maintenir et développer un service de proximité. En vertu du principe de subsidiarité, les actions doivent être portées au niveau le plus pertinent et efficace : la communauté de communes n'a pas

suite page 2

Enquête publique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Par arrêté du 8 janvier 2013, le Maire de Lévis Saint Nom a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme. **L'enquête se déroulera du 4 février au 11 mars 2013 inclus.**

La modification envisagée a pour objectifs :

- de permettre la réalisation d'équipements publics à vocation collective dans le cadre du projet d'aménagement de la centralité dans le hameau d'Yvette,
- la mise à jour du P.L.U. sur différents points.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie :

Samedi 9 février 2013 de 10h00 à 12h00,
Vendredi 15 février 2013 de 9h30 à 12h00,
Mercredi 27 février 2013 de 9h30 à 12h00,
Lundi 11 mars 2013 de 14h30 à 17h30.

L'avis d'enquête publique est publié intégralement sur le site internet de la commune. Il est également possible de le consulter en mairie

(voir heures d'ouverture en dernière page).

Cérémonie des vœux



Lors de la cérémonie des vœux 2013, madame le maire a fait un point des actions et travaux réalisés en 2012. Parmi ces derniers on peut retenir les réalisations spectaculaires que sont la rénovation de la salle de Girouard et le réaménagement du plateau d'Yvette sans oublier les travaux de voirie ou d'amélioration des équipements publics.

Madame le maire a également insisté sur la

responsabilité des élus dans le contexte actuel de crise. Cette responsabilité se traduit pour l'année à venir par la volonté de

- garantir la solidarité vis-à-vis des personnes les plus fragiles, les plus isolées, les plus vulnérables

- garantir l'excellente santé financière de notre commune

- préparer l'avenir, préparer l'avenir ensemble pour continuer à bien vivre à Lévis Saint Nom.

Préparer l'avenir c'est adapter la commune à des besoins en services et équipements qui reflètent les grandes évolutions de notre société, construire un bâtiment pour l'accueil de la garderie périscolaire et du centre de loisirs, permettre aux lévisiens, habitants et entreprises d'accéder aux nouvelles technologies. Les tra-

voux de déploiement de la fibre optique jusqu'à l'abonné, permettant à chacun de disposer de 100 mégas, démarreront comme prévu en 2014. Une nouvelle tranche d'enfouissement de réseau sera lancée dès 2013.

Des discussions sont en cours avec Bouygues pour l'installation d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile à la station d'épuration, à côté de l'actuelle antenne SFR.

Préparer l'avenir, c'est aussi créer les meilleures conditions d'enseignement. Un quatrième tableau numérique interactif sera installé dans classe des CE2-CM1. Ainsi les 4 classes élémentaires de l'école des Sources en seront équipées.

Préparer l'avenir c'est également affirmer l'attachement de la commune au Parc Naturel Ré-

gional de la haute Vallée de Chevreuse et notre intégration à la toute nouvelle intercommunalité de la Haute Vallée de Chevreuse.

Les acteurs de la vie locale, enseignantes, pompiers et gendarmes et l'ensemble des bénévoles associatifs qui offrent chaque année toujours plus d'activités sportives, culturelles et festives sont salués pour leur implication et leur contribution au bien vivre à Lévis Saint Nom.

Madame le maire a enfin salué le travail remarquable fait par le personnel communal, les agents techniques, administratifs, le personnel de l'école et du centre de loisirs sous la Direction de Valérie Defrance.

Voir le texte intégral du discours des vœux d'Anne Grignon sur le site internet de la commune.



Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (suite)

vocation à se substituer à l'action menée avec succès par les communes, associations, entreprises, services publics ou autres collectivités locales. En cela, la communauté de communes est un outil de développement parmi d'autres et ne doit s'impliquer que si, d'une part, son échelle et ses moyens sont les plus pertinents pour mener à bien un projet. et si d'autre part ces actions sont d'intérêt général communautaire.

L'administration de la communauté

La Communauté est administrée par un conseil communautaire constitué de membres délégués élus par les conseils municipaux de chaque commune membre ; des délégués suppléants en nombre identique sont également élus.

Lévis Saint Nom disposera de 3 titulaires (sur un total de 35) et 3 suppléants au même titre que Dampierre. Les 3 plus grosses communes sont St Rémy (7 titulaires), Chevreuse et Le Mesnil St Denis (6 titulaires chacune).

Ont été désignés pour représenter la commune de Lévis Saint Nom au conseil communautaire (séance du conseil municipal du 16 novembre 2012) :

- Titulaires : Anne Grignon, Anne Bergantz, Jean-Pierre Morel
- Suppléants : Manuel Da Silva, Yves Vandewalle, Yves Magne

Certaines commissions pourront, au cas par cas et sur proposition du président ou du vice président de la commission, associer des représentants d'associations ou d'habitants des communes du territoire en fonction des sujets débattus.

Le bureau

Une 1ère réunion s'est tenue à Chevreuse, le 8 janvier. Il a été procédé à l'élection du bureau. Il se compose comme suit :

- Président : Jacques Pelletier (Milon-la-Chapelle)
- Vice Présidents : Dominique Bavoil (Saint-Remy-lès-Chevreuse), Jean Créno (Le Mesnil Saint Denis), Jacques Fidelle (Senlis), Anne Grignon (Lévis-Saint-Nom), Anne Hery Le Pallec (Chevreuse), Nicolas Thieffry (Dampierre)
- Membres du bureau : Claude Genot et Bernard Texier (Chevreuse), Marie Lectez (Choisel), Jean-Michel Michenaud et Evelyne Aubert (Le Mesnil Saint Denis), Françoise Gossare (Saint Forget), Bernard Gueguen (Saint-Lambert-des-Bois), Guy Sautière et Anne-Marie Jancel (Saint-Rémy-Lès-Chevreuse).





Ouverture des fonds de Vallée

Comme suite à l'élaboration du Plan Paysage et Biodiversité et à la volonté de la commune de s'engager dans sa mise en œuvre, une première opération de réouverture des fonds de vallée a été lancée dans les premiers jours de janvier 2013.



Cette opération a consisté en l'abattage d'aulnes derrière le parc de la mairie pour retrouver les perspectives de coteau à coteau autrefois dégagées.

Pour réaliser ces travaux, le conseil a choisi une société travaillant avec des chevaux de trait afin de respecter l'environnement. Le cheval est une énergie non polluante, il occasionne peu de

dégâts (pas d'écrasement de la régénération naturelle, pas de formation d'ornièrre, pas de tassement de sol) contrairement aux engins mécaniques.

Les classes de l'école des Sources, les enfants du Centre de Loisirs ont pu venir découvrir ces techniques anciennes promises certainement à un grand avenir !



Contrat de fourniture d'eau avec la SAUR

Le contrat de la SAUR, délégataire du service public d'eau du SIRYAE (Syndicat Intercommunal de la Région des Yvelines pour l'Adduction de l'Eau), arrivant à échéance au 31/12/2012, une consultation a été menée au cours de l'année écoulée afin de désigner un nouveau délégataire.

4 sociétés ont été consultées :

Veolia Eau, SAUR, Lyonnaise des Eaux, Nantaise des Eaux
A l'issue de la procédure, le choix s'est porté sur l'entreprise SAUR, la plus cohérente sur la qualité du service et la plus fiable sur le plan technique.

D'un point de vue financier, outre une diminution significative de la prestation « eau » pour l'utilisateur, la proposition SAUR intègre le programme d'investissements corporels le plus important pour améliorer l'exploitation des installations (1 373 149 €) ainsi qu'un objectif de performance ambitieux de limitation des pertes en eau

(taux de rendement de 85%) anticipant de 2 ans par rapport aux exigences réglementaires.

Le nouveau contrat est conclu pour une durée de 12 ans. Il prend effet à compter du 1er janvier 2013.

- La mission de délégation confiée à la SAUR portera sur
- L'exploitation et l'entretien des installations de production et de distribution
- L'assistance à la gestion patrimoniale des biens du SIRYAE
- La gestion des abonnés
- Le recouvrement de la redevance

Pour l'utilisateur habitant en milieu rural (le cas de Lévis Saint Nom), les tarifs de la redevance 2013 sont les suivants (*) :

- Un abonnement par abonné pour un compteur de 12-15mm : 10 € hors taxe par compteur par an au lieu de 14,31 € en 2012

- Un abonnement par abonné pour un compteur de 30mm (part fixe) : 50 € hors taxe par compteur par an au lieu de 178,45 € en 2012

- Une redevance par m3 consommés (part variable) : 0,79 € hors taxe par m3 au lieu de 1,3424 € en 2012

Sur cette base, l'estimation d'une facture type de 120 m3, y compris la redevance due à l'Agence de l'Eau, se montera à 104,80 € HT au lieu de 175,40 € HT en 2012 (pour un compteur de 15mm), hors part syndicale, collecte et traitement des eaux usées, et contributions aux organismes publics.

Par ailleurs la SAUR va mettre en place un site internet dédié aux usagers et proposera, le cas échéant, des facilités de paiement.

(*) Il y a lieu d'ajouter au prix de la redevance pour la fourniture d'eau, la part syndicale (SIRYAE), la part de la collecte et du traitement des eaux usées (SIAS), et les contributions aux organismes publics.

Résumé des réunions du conseil municipal

Séance du 16 novembre 2012

Dissolution du SIEUAHVC

Le conseil approuve la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Etudes, d'Urbanisme et d'Aménagement de la Haute Vallée de Chevreuse.

Acquisition d'un tracteur

Le conseil retient l'offre de l'entreprise RL Motoculture pour l'acquisition d'un tracteur neuf.

Achat de panneaux d'affichage

La question du nombre de panneaux et des lieux d'implantation est soulevée. De nouveaux devis seront sollicités et soumis à un prochain conseil municipal.

Aménagement de la salle de Girouard

L'avenant n°1 au lot n°2 du marché relatif aux travaux d'aménagement de la salle de Girouard, est approuvé.

Création d'aires de jeux (plateau d'Yvette)

L'avenant n°1 au marché passé avec le groupe KOMPAN / SJE est approuvé

Rapport annuel du SIRYAE

Le conseil prend acte du rapport annuel du délégataire du service de l'eau potable du Syndicat Intercommunal de la Région d'Yvelines pour l'Adduction de l'Eau (SIRYAE) pour l'année 2011.

Retrait de la commune de Maule du SIRYAE

Le conseil approuve le retrait de la commune de Maule du SIRYAE à compter du 1er janvier 2013.

Décision modificative

La décision budgétaire modificative n°2 est

adoptée.

Piscine du SIVOM de Chevreuse

Le conseil renouvelle les termes de la convention d'utilisation de la piscine intercommunale du SIVOM de Chevreuse pour l'année scolaire 2012/2013.

Ouverture des Fonds de Vallée

Le conseil valide l'opération de réouverture des fonds de vallée derrière le parc de la mairie et sollicite du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse une subvention au taux de 70% pour cette opération.

Tableau interactif

Le conseil sollicite du Conseil Général une subvention au taux de 50 % pour l'acquisition d'un tableau numérique interactif à l'École des Sources.

Création d'emploi non permanent

Dans le cadre de la mise à jour et la reprise des concessions du cimetière communal le conseil décide de créer un emploi pour accroissement temporaire d'activité à temps incomplet.

Création poste d'enseignement artistique

Le conseil valide un poste à temps non complet de professeur d'enseignement artistique de classe normale à temps incomplet à raison de 2,5 heures hebdomadaires.

Mandatement des dépenses d'investissement

Le conseil autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement entre le 1er janvier 2013 et la date d'adoption du Budget

Primitif 2013 pour un montant maximum de 259 500 euros.

Mandatement des dépenses d'investissement assainissement

Le conseil autorise le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement entre le 1er janvier 2013 et la date d'adoption du Budget Primitif de l'assainissement 2013 pour un montant maximum de 90 000 euros.

Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse

Le conseil adopte à l'unanimité les Statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse tels que rédigés dans le projet proposé et désigne les délégués et suppléants au conseil communautaire (voir p. 1 et 2).

Décisions prises par le maire par délégation

Décision n°2012-MP5 du 17 octobre 2012 : mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la prestation de l'entretien du réseau public d'assainissement

Décision n°2012-REG1 du 25 octobre 2012 : modifiant la régie d'avances de la commune pour les menues dépenses de fonctionnement

Questions diverses

- Madame le Maire donne lecture du courrier du 20 septembre dernier du SICTOM de Rambouillet relatif à la procédure en cours sur le dossier concernant Monsieur Jean-Philippe Assel.

- Le Salon du Livre de Chevreuse se déroulera à nouveau en 2013. Les enseignants souhaitent

y participer.

Séance du 14 décembre 2012

Décision modificative (commune)

La décision budgétaire modificative n°3 est approuvée.

Marché de travaux d'abattage

L'offre de l'entreprise EQUITAF - SAFRAN pour les travaux d'abattage et de débardage des aulnes derrière la mairie est acceptée.

Achat de panneaux d'affichage

Le conseil retient l'offre de l'entreprise ALTRAD DIFFUSION pour l'achat de 10 panneaux d'affichage municipal et 4 panneaux d'affichage associatif.

Décisions prises par le maire par délégation

Décision n°2012-PREEMP1 : acquisition par voie de préemption du bien situé 25 rue de la Fougère.

Questions diverses

- Le tracteur KUBOTA a été commandé et livré. L'ancien tracteur a été repris par l'entreprise au prix convenu.

- La salle de Girouard pourra être mise à disposition des associations d'ici le mois de janvier, même si les travaux de la cuisine ne sont pas complètement achevés.

- La question de l'élargissement des plages horaires de location de la salle de Girouard et des tarifs est abordée et sera soumise à l'ordre du jour d'un prochain Conseil municipal.

Agenda

Janvier

- Jeudi 3 :** Goûter, 14 h salle Polyvalente (CCAS)
Samedi 12 : Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)
Jeudi 17 : Assemblée générale, bal et galettes des rois (CDJA)
Samedi 19 : Vœux du maire, 11h, salle polyvalente
Samedi 26 : Forum métiers, 14h30 en salle Polyvalente (CCAS)
Samedi 26 : audition de piano, salle polyvalente (F2L)
Dimanche 27 : Bal Country, salle polyvalente (CLD)

Février

- Samedi 2 :** soirée enfants (La Récré)
Samedi 9 : Café Littéraire, 10h, Centre Polyvalent (Graines et Culture)
Jeudi 14 : Après-midi crêpes (Jeunes d'Autrefois)
Dimanche 17 : Grand défi des jeux d'hiver en famille (La Récré)
Samedi 9 : récital piano et voix, 20h30, salle polyvalente de Lévis, au profit de l'Unicef
Samedi 23 et dimanche 24 : Salon des Arts, Centre Polyvalent (F2L)



«Poétique du paysage» avec le PNR

Le projet poétique du paysage propose aux habitants du Parc d'être acteur d'une démarche artistique inédite. Habitant du PNR, famille ou groupe d'amis vous êtes invités à faire découvrir aux artistes, François Tilly (plasticien) et Anne Jeannin (vidéaste) une balade que vous aimez bien sur la plaine de Jouars-Pontchartrain à Montfort (sur la période de janvier à fin mars).

Choisissez le point de départ et d'arrivée, le parcours, la durée de cette marche et montrez-nous des lieux importants selon vous : des lieux que vous affectionnez, anodins ou célèbres, qui ont été le cadre de votre histoire personnelle ou de l'Histoire, que vous aimez contempler, qui vous inquiètent, que vous aimeriez voir autres, qui vous questionnent, qui sont votre quotidien, qui vous font rêver, qui vous transportent ailleurs.

Pour toute précision :

Anne Jeannin- 06 86 83 91 40 - anjeannin@modulonet.fr
 Sophie Dransart- 01 30 52 09 09 - patrimoine.pnr.chevreuse@wanadoo.fr
 Blog : echodesarpenteurs.wordpress.com

Vos petites annonces

EOLE & Cie. toiletteage canin à domicile (coupe ciseaux, tonte et épilation) de 32 à 60€ (prix promotionnel de septembre). Contacter Sandrine Chevreau au 06 29 70 19 45 (www.eole-et-cie.fr)

Cours d'informatique à domicile et dépannage: initiation à windows et internet, optimiser et faire évoluer son pc, installation internet, wi-fi, création site internet, récupération données perdues, toutes réparations pc...tarifs sur site internet : <http://www.diadem.1s.fr/> Tél 09.52.61.04.78 après 19H chèques emploi service universel et autres paiements acceptés...

Services : Ouverture du cabinet d'ostéopathie de Adrien Terceire à Dampierre en Yvelines, dans le cœur de la ville face à la mairie (Tél. : 01 30 23 05 13).

Le permis de conduire a évolué !

Tous les États membres de l'Union européenne ont adopté le 19 janvier 2013 les mêmes catégories de permis de conduire et harmonisé les règles d'obtention du permis (limites d'âge, formation...).

Les objectifs :

- Réduire les possibilités de fraude avec la mise en place d'un modèle sous forme de carte plastique
- Garantir la libre circulation des citoyens. Tous les permis auront une durée de validité donnée et seront valables dans n'importe quel pays de l'UE, sans condition
- Contribuer à l'amélioration de la sécurité routière: le texte introduit une nouvelle catégorie de permis pour les cyclomoteurs et harmonise la périodicité des contrôles médicaux pour les conducteurs professionnels.

Nouveaux horaires de la Trésorerie de Chevreuse

La trésorerie est désormais fermée tous les mercredis après-midi. Elle est ouverte lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H et de 13H à 16H et le mercredi de 9H à 12H.

La CROIX-ROUGE

vous encourage à vous former aux gestes qui sauvent. En suivant un stage de PREVENTION et SECOURS CIVIQUES de niveau 1 (PSC1), vous deviendrez apte à porter secours à un parent, une voisine ou à un inconnu dans la rue. En apprenant à vous servir d'un défibrillateur cardiaque, peut-être leur sauverez-vous la vie.

Votre Unité Locale organise des sessions de formation de 8h00 (le samedi ou le dimanche) et de 10h00 (en week-end le samedi après-midi et le dimanche matin et après-midi), les

- Dimanche 27 Janvier
- Samedi 16 et Dimanche 17 Février
- Dimanche 3 Mars
- Samedi 23 Mars

Vous pouvez prendre contact par téléphone (01 30 52 08 03 ou 09 53 86 75 20) ou par courriel (d.bastien2@wanadoo.fr ou mar-tine.bay@free.fr). Les pré-inscriptions peuvent se faire en ligne

Ouvrages sur la Vallée de Chevreuse

François Roche propose 2 nouveaux ouvrages sur la Vallée de Chevreuse :

- St Lambert des Bois -Million la Chapelle- Magny les Hameaux
- Bazoches sur Guyonne – Le Trembaly sur Mauldre – Les Mesnuz

Ces livres sont publiés aux éditions de l'Arbre Aux Papiers. Renseignement (01 34 85 21 80 ou 06 08 83 66 69)

Recensement INSEE

La population « légale en vigueur » au 1er janvier 2013 est de 1768 habitants dont

- 1705 personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune
- 63 personnes comptées à part (personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur Lévis).

La population était de 1723 en 2011(1703 + 30) et 1705 (1699 + 6) en 2010. Une enquête de recensement avait été menée en janvier- février 2011.



Le coin du jardinier

Nous sommes en hiver et l'activité de jardinage ralentit. Nous devons donc choisir nos activités en fonction du temps et des travaux seront à bannir dans le jardin en périodes de gelée. Lors des journées plus tempérées on se dirigera vers :

La préparation de la prochaine saison en réalisant :

L'entretien des tondeuses, tronçonneuses et le nettoyage ou l'affûtage de nos outils - Le rabattage les touffes défléuries et au feuillage fané. Toutefois, conservez les inflorescences rigides de certains plants comme des graminées ou des ombellifères qui deviennent superbes avec le givre durant l'hiver - Le nettoyage du gazon et parfois l'application de sulfate de fer pour se débarrasser de la mousse. Chaulez alors tous les 3 ou 4 ans car le sulfate de fer acidifie le sol - La protection des plantes frileuses avec un épais paillis de feuilles mortes ou d'écorce de pin - L'apport de matières organiques dans les massifs, au pied des arbres et arbustes et des vivaces: fumier décomposé, terreau de feuilles, compost « maison ». Attention à la manipulation du compost car celui-ci peut être habité par des hérissons ou autres animaux. Il convient de ne pas les blesser ou les déranger durant ces périodes froides - L'épandage de cendres cheminées aux pieds des rosiers .Celles-ci est riche en minéraux comme le potassium et contribue à compléter l'alimentation de vos plantes.

Réalisation des plantations et particulièrement les essences ligneuses à feuillage caduc:

C'est la meilleure période pour mettre en place ces végétaux à racines nues comme les arbres fruitiers, arbustes d'ornement ou des rosiers - On pourra aussi faire des plantations de primevères, des pensées, des ellébores, bruyères d'hiver azalées, certains rhododendrons ou magnolias - Plantez les grimpanes rustiques à feuillage caduc (chèvre-feuilles, clématites, rosiers grimpanes vignes vierges...) et si ce n'est pas encore fait les bulbes à floraison printanière comme les tulipes, narcisses, muscaris, jacinthe, perce-neige, crocus et fritillaires.

Tailles de certains végétaux :

Ce sera alors la période de tailler les pommiers et poiriers ou des arbustes à floraison estivale tels les hibiscus, tamaris et buddléa - Il s'agit aussi d'éclaircir les hortensias, les céanothes ou althéas ou d'éliminer les vieilles chaumes inesthétiques de bambous.

La multiplication végétative de vos plantes :

Par la « division des touffes » de vivaces : Ceci est valable pour les asters, phlox, ellébores, hostas, hémérocalles, sédum ...). Il s'agit de déterrer les plus grosses souches et de les partager avec une bêche ou un couteau .Vous pourrez alors replanter ces plants dans un autre coin ou les offrir à vos amis - Par le bouturage de bois sec (ou « à bois dormant »). Plantez les alors au pied d'un mur orienté plein nord dans un mélange de sable et de terre du jardin Ils s'enracineront alors pour le printemps où ils seront repiqués. Il s'agit en fait d'une manière facile et peu onéreuse de multiplier le nombre de plantes disponibles voire d'établir un échange entre Lévisiens.

Notez à ce propos que la division de touffes, le bouturage, le marcottage, le greffage et d'autres techniques de multiplication végétatives seront développés au sein de l'AMICALE. Pour cela nous organiserons des réunions et des ateliers auxquels pourront participer toutes les personnes intéressées sans la nécessité d'adhérer à l'association. Nous y reviendrons dans nos prochains articles.

Enfin n'oubliez pas d'aider les oiseaux à passer l'hiver en leur donnant régulièrement des graines et des graisses animales ou végétales .Ce sont des compagnons de vie et des partenaires pour notre activité. Ils nous le rendront au centuple dans le courant de l'année en détruisant une multitude d'insectes.

A bientôt et bon jardinage.
Daniel de l'AMICALE



Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom-
 Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : www.levis-saint-nom.fr
 E-mail : levis.mairie@wanadoo.fr



Horaires d'ouverture

Lundi et jeudi de 8 h 30 à 12 h
 et de 14 h à 17 h 30
 Mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
 Samedi de 10 h à 12 h (Etat civil seulement)



Le coin des Assos



La Sainte Cécile 2012 était placée sous le signe de l'émotion. Le public nombreux n'a pu qu'apprécier comme à l'accoutumée la prestation toujours remarquable de l'Harmonie Municipale de Lévis Saint Nom. Jean Claude Chevy, son créateur, son chef et son âme depuis 29 ans n'a jamais fléchi dans sa passion de transmettre son amour pour la musique. Jean-Claude a annoncé que cette Sainte Cécile 2012 était la dernière placée sous sa direction et qu'il allait «passer la main». Le public l'a chaleureusement acclamé pour tout le travail fait depuis 1983 auprès des jeunes et moins jeunes ainsi que pour la participation régulière de l'Harmonie aux commémoration et manifestations de la commune de Lévis Saint Nom (et des communes voisines). Anne Grignon, maire de Lévis Saint Nom, et Jacques Bouchet, maire des Essarts le Roi avaient fait l'honneur d'assister à ce dernier concert de Jean-Claude



LES NOUVELLES DE LA RECRE

 Vous avez été nombreux à commander cartes et sapins avec La Récré. Merci à vous ! Les bénéfiques ont comme toujours été versés à l'école. Merci aux bénévoles qui ont assuré la livraison des 75 sapins ! Et merci à Stéphanie dont l'œil et l'appareil photo ont permis de réaliser de jolies cartes de vœux 100% Lévis St Nom ! Un grand lutin de la Récré suit des vents bretons favorables ! Un grand merci à Pascal et bon vent à toute la famille !



RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 17 FEVRIER POUR LE GRAND DEFI DES JEUX D'HIVER EN FAMILLE
DETAILS A SUIVRE DANS LES CARTABLES !
BONNE ANNEE A TOUS !



Jeunes d'Autrefois

2012 s'en est allé, après notre repas de fin d'année animé par un imitateur extérieur, puis la bûche de Noël, deux occasions d'être réunis et de resserrer les liens déjà très forts qui unissent tous les Membres de notre Association.

Ce début de 2013 est le moment d'offrir nos vœux les plus sincères à toutes et à tous, bonheur et surtout santé absolument indispensables pour les gens de notre génération. Nous allons tous nous retrouver pour la galette des rois le jeudi 17 janvier, suivie de notre après-midi crêpes du jeudi 21 février 2013 puis bien sûr nos habituels goûters mensuels à venir, toujours le 3ème jeudi du mois. Le programme prévu pour 2013 est déjà en place car nous sommes obligés de prévoir nos réservations longtemps à l'avance si nous voulons accéder à des sites d'une certaine qualité avec des prix abordables. Nos effectifs seraient plutôt en augmentation malgré quelques disparitions d'amis à qui nous pensons toujours. Nous espérons, malgré les problèmes actuels, faire honneur à nos engagements et vous retrouver tous au sein de notre commune. Bonne et heureuse année à toutes et tous, avec la sincère amitié de tous les Membres du Bureau



Le club des marcheurs de Lévis

Tous les mardis, quelque soit le temps, plusieurs marcheurs se donnent rendez-vous pour une randonnée de 2 à 3 heures environ autour de Lévis. Guidé par Lucien Legarec, fin connaisseur des moindres chemins et sentiers, c'est pour chacun l'occasion de découvrir ce qu'il croyait parfaitement connaître. Pas d'inscription. La participation est libre. Rendez-vous chaque mardi à 9h, sur le parking face à l'école, côté Yvette.



Pour le dernier cours de l'année 2012, les adhérents avaient joué le jeu en venant danser la country avec un accessoire rouge. Bonne humeur, danses et repas partage ont permis de finir cette année 2012 en beauté.





vous adresse tous ses vœux pour la nouvelle année. L'année 2012 s'est terminée avec le concert-rock des «Fiftygris» le 17 novembre. Le public a répondu présent et la soirée a été un vif succès.

Notre assemblée générale s'est tenue le 4 décembre; nous remercions Martine Corbin, notre secrétaire, qui libère son poste après plusieurs années de bons et loyaux services. Nous cherchons quelqu'un parmi nos adhérents pour la remplacer. Nous aurons également besoin d'une personne pour assurer la trésorerie de F2L car Florence Lecuettel compte aussi se retirer du bureau. Pensez-y, le bon fonctionnement de l'association ne peut se faire sans votre aide.

Les manifestations pour 2013 vont commencer avec le **concert lyrique d'Idalina**, accompagnée au piano de J.P.Mathieu, **le 9 février à 20h30**, puis avec le **salon des arts les samedi 23 et dimanche 24 février**.

L'année 2013 sera une année importante car F2L aura 30 ans, ce que nous ne manquerons pas de fêter avec vous...



Causerie avec le duc Lévis Mirepoix

Samedi 12 janvier près d'une centaine de personnes sont venues participer à la causerie de Monsieur de Lévis, Duc de Lévis Mirepoix. Monsieur de Lévis a conté des épisodes et anecdotes sur l'histoire de sa famille, de Guy 1er de Lévis parti en croisade contre les albigeois au 12ème siècle à son grand père Antoine, Pierre Marie, membre de l'Académie Française, qui fut l'auteur de nombreuses études historiques en passant par François Gaston de Lévis, qui a donné son nom à la ville de Lévis, située sur les rives du Saint Laurent, au Canada.

C'est Guy de Lévis qui, en l'an 1232, fit construire sur ses terres une abbaye dédiée à la Vierge Marie sous le vocable de Notre Dame de la Roche. Cette abbaye, située sur la commune de Lévis Saint Nom est une des trois abbayes du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse avec celles de Port Royal et des Vaux de Cernay.

L'AMICALE et la SHARY (Société historique et archéologique de Rambouillet et de l'Yveline) ont présenté de nombreux documents historiques.




Les membres du **Comité des Fêtes** espèrent que vous avez passé de très bonnes fêtes et vous présentent, au seuil de cette nouvelle année, tous leurs vœux de bonheur et santé, pour vous et vos proches, et également de réussite, tant sur le plan personnel que professionnel. Souhaitant vous retrouver toujours plus nombreux lors de nos prochaines manifestations, Festivement vôtres.



L'amicale côté culture

Comme les années précédentes, l'AMICALE propose à ses adhérents des sorties culturelles :

Le 26 janvier, la visite de la Sainte Chapelle et de la Conciergerie sera la 38ème depuis celle de Saint Arnoult en Yvelines, 25 octobre 2005.

Le 16 février, notre sortie sera consacrée aux Invalides secrets.

L'amicale côté nature

Le 12 février nous nous réunirons pour organiser comme à l'accoutumée la campagne de ramassage des crapauds qui tentent de traverser la route entre Yvette et Girouard. Cette année nous prêterons une attention particulière à la quantité ramassée. En effet, celle-ci diminue régulièrement depuis trois ans ; à l'origine, peut-être une maladie qui affecterait ces batraciens.



Fin novembre, la traditionnelle animation « beaujolais-tennis » a permis à de nombreux adhérents de se retrouver pour jouer quelques « doubles surprises » (doubles par équipes tirées au sort) et de terminer l'après-midi autour d'un verre de beaujolais accompagné de ses charcuteries (les boissons sans alcool étaient aussi présentes, bien sûr).

En janvier, c'est au tour de l'animation « Galette ». Elle aura lieu le 13 janvier de 14h à 17h. Elle permettra aux adhérents de se souhaiter la bonne année, d'échanger des balles et de terminer devant la traditionnelle galette des rois. Les adhérents et leur famille sont tous

conviés. Si le temps ne permet pas de jouer, nous nous limiterons à la galette, à 16h.

Les cours ont été perturbés par le mauvais temps en décembre. Espérons qu'en janvier, nous aurons un temps plus sec. D'autant que les rencontres de championnat +35 ans vont débiter, le samedi après midi pour les femmes, le dimanche matin pour les hommes.

Il est toujours possible de prendre une adhésion annuelle au TCL. Pour cela, il faut téléphoner directement à la Présidente, Manuela Le Borgne (06 87 11 19 99), à Michèle Dornois (01 34 61 04 42), ou à la trésorière Elisabeth Flandin (01 34 61 73 47)..

Site du TCL : <http://www.club.fff.fr/tc-levis/>



CCAS

Une centaine d'ainés a accompagné le Groupe NEVADA dans la redécouverte des années 70 lors du repas annuel du C.C.A.S.

Ce moment convivial orchestré par CORDIER traiteur a ravi nos papilles. En bonne entente, les plats et la musique se sont succédés jusqu'à la fin du spectacle applaudi avec ferveur. Les danseurs toujours nombreux ont glissé leurs pas avant la fin de la soirée.

Merci à Madame le Maire qui perpétue cette tradition chère à nos cœurs.

Les membres du C.C.A.S. sont heureux de vous présenter leurs meilleurs vœux pour l'année 2013, santé, joie et bonheur.

